



## Règlement du concours de prototypes de Paris est Ludique Édition 2026

### Article 1 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne majeure à compter du vendredi 27 février 2026. Les participants s'engagent à être présents sur toute la durée du concours :

**Samedi 27 juin 2026 de 10h à 12h et de 15h à 20h**  
**Dimanche 28 juin 2026 de 10h à 19h**

### Article 2 – Les types de jeux

Tous les prototypes de jeux de société créés sont acceptés, à l'exclusion des jeux en cours de financement participatif, signés mais non édités ou déjà édités.

### Article 3 – Inscription

Les participants devront s'inscrire via le formulaire **avant le mardi 31 mars 2026 minuit**, date après laquelle plus aucune inscription ne sera acceptée.

Après avoir lu et accepté le règlement ici présent, les candidats devront remplir le formulaire d'inscription disponible en cliquant sur le lien suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfMAzFcGMPIf8KO8DnZD\\_esPI'Tc83rXuaXj-RnTz7PAuigiwA/viewform?usp=sharing&ouid=110930314796512399342](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfMAzFcGMPIf8KO8DnZD_esPI'Tc83rXuaXj-RnTz7PAuigiwA/viewform?usp=sharing&ouid=110930314796512399342)

Il sera ensuite demandé à chaque auteur de transmettre les éléments suivants :

- Les règles du jeu au format PDF (5 Mo max)
- Une unique photo avec tous les auteurs en portrait (JPEG ou PNG, 300 dpi minimum)
- Une unique photo du jeu en situation, sans joueurs visibles autour (JPEG ou PNG 300 dpi minimum)

**L'inscription de votre jeu ne sera étudiée qu'à la réception de l'ensemble ces éléments.**

#### **Important :**

Pour être valide, votre inscription doit respecter le nombre de photos et les formats qui vous sont indiqués. Les nomenclatures des fichiers doivent respecter ceci :

- NOM-DU-JEU\_NOM-AUTEUR-01\_NOM-AUTEUR-X\_PHOTO-AUTEUR
- NOM-DU-JEU\_NOM-AUTEUR-01\_NOM-AUTEUR-X\_RÈGLE
- NOM-DU-JEU\_NOM-AUTEUR-01\_NOM-AUTEUR-X\_PHOTO-SITUATION

**Vos fichiers doivent être envoyés dans un seul mail, dans un seul fichier compressé (.zip)**

L'équipe JDD s'engage à revenir vers **tous les auteurs sélectionnés à partir du 27 avril 2026**. Ceux-ci seront contactés directement par téléphone. Les auteurs non sélectionnés recevront un mail.

#### **Article 4 – Sélection**

L'équipe des JDD étudiera l'ensemble des candidatures **reçues et complètes**. Un jury restreint sélectionnera ensuite les finalistes qui pourront présenter leur prototype au concours des JDD.

Les prototypes ne sont pas évalués pour leur esthétique ou aboutissement visuel, mais pour divers autres critères : solidité des mécaniques, jouabilité, originalité du thème, qualité de la rédaction des règles. Ils seront également classés en 3 catégories : Enfants/Famille, Initiés ou Experts.

Lors de l'inscription, chaque auteur pourra indiquer la catégorie de son prototype. Cependant, l'équipe des JDD se réserve le droit de modifier cette catégorie, en accord avec l'auteur, si la disposition du stand le nécessite. Quoi qu'il en soit, nous faisons en sorte que chaque prototype ait sa place, et nous assurons que tous les auteurs aient des joueurs à leur table, quelle que soit sa catégorie.

Les finalistes retenus seront prévenus par téléphone à partir du 27 avril. Sans réponse de leur part, l'équipe des JDD se réserve le droit de sélectionner d'autres participants pour les remplacer.

Les finalistes s'engagent à être présents durant les 2 jours du festival. Un emplacement sera aménagé pour chaque finaliste dans l'espace prototype.

Une participation d'environ 20€ sera demandée aux finalistes (pour les repas et l'accès à l'espace pro).

#### **Article 5 – Déroulement du concours**

Le concours se déroulera sur le site du festival Paris est Ludique, du 27 au 28 juin 2026.

Les auteurs seront accueillis 1 heure avant le début du festival, afin d'être installés à leur table respective. Un rappel des règles sera fait avant que les premiers festivaliers arrivent.

Chaque auteur amènera son propre prototype, pour lequel nous conseillons d'avoir un matériel qui résiste au vent et ne craint pas l'eau. Aucune forme de publicité ne pourra être amenée (pancarte, flyer...) afin de respecter l'équité entre tous les participants.

Les bénévoles s'assureront durant toute la durée du festival que les tables des auteurs soient remplies par des joueurs. Les auteurs ne pourront pas amener eux-mêmes des festivaliers à leur table.

Les festivaliers pourront, à tout moment du week-end, voter pour leur prototype favori dans chaque catégorie.

Le dimanche 28 juin, à partir de 16h, les parties s'arrêteront toutes en même temps et les derniers votes des festivaliers seront récupérés puis comptés.

Après le comptage des votes et un court moment de modification de l'espace afin d'accueillir le public, l'annonce des gagnants sera faite.

## **Article 6 – Dispositions pour les rendez-vous éditeurs**

Les auteurs s'engagent à être présents à leur table aux horaires suivantes :

**Samedi 27 juin 2026 de 10h à 12h et de 15h à 20h**  
**Dimanche 28 juin 2026 de 10h à 19h**

Cela signifie que les auteurs peuvent prendre des rendez-vous avec des éditeurs aux créneaux suivants :

**Vendredi 26 juin 2026 durant l'après-midi**  
**Samedi 27 juin 2026 de 12h à 15h**

En dehors de ces moments, dans le but d'assurer le bon déroulement du concours et la meilleure expérience pour les festivaliers et les auteurs, nous leur demandons de ne pas organiser de rendez-vous avec des éditeurs.

## **Article 7 – Récompense de l'équipe gagnante**

Les auteurs gagnants dans chacune de leur catégorie recevront le prix du Paris Ludique 2026, sous la forme d'un trophée et d'un macaron à leur disposition pour promouvoir leur prototype.

## **Article 8 – Dispositions en cas d'annulation**

Tout participant devant annuler sa venue devra obligatoirement le faire le plus rapidement possible afin de donner sa chance à une autre personne inscrite non retenue.

## **Article 9 – Protection**

Les auteurs devront, s'ils le souhaitent, prendre les mesures nécessaires de protection pour leur œuvre (juridique et assurance). Les organisateurs ne pourront, en aucune mesure, être tenus responsables de copie, plagiat ou contrefaçon des jeux créés au concours.

Toute présentation de contrefaçon de jeux déjà existants entraînera l'annulation de la candidature au concours.

## **Article 10 – Traitement des données**

Les organisateurs s'engagent à ne pas divulguer les informations personnelles des créateurs.

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé dans le cadre de la gestion des participants à ce concours, la sélection du ou des gagnant(s), la réalisation de statistiques et l'envoi d'informations relatives aux événements et actualités. La base légale du traitement est le consentement des participants.

Les données sont conservées pendant 3 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'équipe organisatrice via leurs différents contacts. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

### **Article 11 – Engagement à respecter le présent règlement**

Tous les auteurs sélectionnés, une fois contactés et leur participation au concours validée, devront signer le présent règlement et s'engageront à le respecter.